

expliqué que la régie municipale devrait reprendre douze équivalents temps plein soit une quinzaine de personnes, travaillant actuellement pour la Saur. Quinze, alors que soixante-huit salariés sont rattachés à l'antenne d'Annonay. « *A la Saur, il y a beaucoup*

majorité. « *En 2009, la commune prendra la compétence assainissement et à une exception près, toutes les communes sont en régie, donc c'est une cohérence. Pour l'eau, c'est une réalité politique on considère que l'eau doit être*

salariés qui travaillaient sur son réseau, s'ils le souhaitent, et aux mêmes conditions. » Avec cette question de l'eau, le maire d'Annonay a sans doute pris la décision la

sous-traitance afin de sortir du trou. Jeuun, ils essaieront de rencontrer le sénateur Teston, dont la présence est annoncée à Talencieux, en fin d'après-midi.

« On s'implante là où les gens nous font confiance »

Comment avez-vous appris la décision de la ville et comment avez-vous réagi ?

Par un communiqué et on a tout de suite informé le personnel pour ne pas qu'il l'apprenne par la presse. Déjà, nous avons été étonnés par le facteur temps, on avait en mémoire la date du 27 avril et visiblement des éléments ont invité les élus à anticiper leur décision. Etomnés aussi parce que lors des précédentes réunions publiques, nous n'avions pas sentis de conviction dans ce sens. SP 2000 (NDLR : le cabinet d'étude) a mis en évidence des résultats satisfaisants, une enquête de satisfaction auprès des clients positive avec un point, celui du prix. Nous avons conscience que c'était une priorité mais pour nous aussi ç'en est une. Aujourd'hui, on ne nous autorise pas à aller plus loin, à faire une proposition.

Un des arguments est de dire que si le choix de la régie n'avait pas été retenu, il y aurait eu appel d'offres et que la Saur n'aurait sans doute pas eu les reins assez solides pour l'emporter face à des groupes plus importants comme Veolia ou Suez.

On est sur le même marché qu'eux ! On aurait pu proposer des innovations techniques. On a les structures sur place, on est concurrentiels. Et si ces groupes ont pour but de nous assassiner, alors ce qui est valable ici l'est ailleurs. Mais si tous nos clients réagissent comme ça, on aura d'autres types de problèmes ! On ne refuse pas la concurrence.

Les élus parlent néanmoins de sous-traiter des chantiers, de travailler en partenariat avec la Saur ?

L'argument de la sous-traitance ? Mais on peut retourner l'argument parce que ces chantiers seront en appel d'offres et là aussi, il y aura Veolia et Suez.



Pensez-vous que les élus de la majorité vont changer d'avis ?

On les invite à le faire. Qu'ils instaurent une consultation. On avait l'ambition de jouer un rôle de partenaire local et on ne peut pas.

Quelles seront les conséquences pour les soixante-huit personnes qui travaillent à la Saur ?

Selon SP 2000, la régie va reprendre 12 à 13 équivalents temps plein. La Saur ici est une antenne régionale qui gère une centaine de contrats de délégation de services publics. Ce sont des opérateurs qui ne sont pas forcément sur le terrain, ils s'occupent de la facturation... L'eau potable et l'assainissement mobilisent des ingénieurs, des laborantins, des techniciens qui travaillent sur tout un secteur, pas uniquement sur Annonay et qui eux ne seront pas repris par la régie.

La Saur va-t-elle partir ?

La décision est tombée vendredi. On vient de la découvrir. En fonction du choix de la ville de confier quelque chose au privé, quelque chose qui pese au niveau économique, la direction générale se positionnera. (...) La question, c'est quelle est la confiance que vous accordez la collectivité sur laquelle vous êtes basé. Si elle ne fait plus appel à vous ou que pour de la sous-traitance... On ne fait pas vivre une structure avec des tâches très segmentées. On s'interroge. Nous voulons voir quel type de relation la ville veut construire avec nous. On implante nos bureaux, nos enseignes, là où les gens nous font confiance.

On entend dire que la Saur aurait en un projet de site à Marenton, avec la création de quarante emplois à la clé...

Il s'agissait de la création d'une structure régionale avec des bureaux complémentaires.

Pourquoi ne pas avoir communiqué plus tôt sur ce projet ? Ne pensez-vous pas qu'il aurait pu influencer des décisions ? Maintenant, ça ressemble à un argument de dernière minute...

Non, ce projet devait s'intégrer dans une offre commerciale. C'était un argument sur lequel on travaillait pour s'attirer les faveurs des élus en cas d'appel d'offres. Dans notre projet, il y avait eu une baisse du prix, de l'innovation et la création de ce site. Ce projet a été présenté, et pas en dernier recours, mais manifestement, il n'a pas eu l'air d'intéresser.

Vous serez au conseil municipal lundi ?
Oui j'y serai.

JUSQU'AU 16 MAI

3 T-SHIRTS POUR 2

29.97 €

SPORT 2000

le sport... mais pas que

Patrick Sport

2, rue Sadi Carnot - ANNONAY

► Réactions

Parti de Gauche : le comité Nord-Ardeche est rassuré par la décision. « Une autre décision de la part de la municipalité aurait été inacceptable et inacceptable alors que la crise nous frappe si durement. Comment une municipalité présentée comme de gauche aurait pu marchandiser un service public aussi fondamental que l'eau ?

Eric Plagnat opposition : « Nous avons été très surpris parce que l'aspect technique de l'expertise montrait la qualité du travail fourni et la qualité du service semblait apprécié des Annonayens. C'est un choix idéologique qui s'est fait. On pense aussi aux emplois, dont une grande partie n'est pas liée à l'exploitation de l'eau à Annonay. Il y a des craintes sur le maintien de la Saur. »